

Réseau SAGIR : surveillance de l'état sanitaire de la faune sauvage

J.R. GAILLET, Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS) - Saint Benoist, BP 20, 78612 - Le Perray en Yvelines

OBJECTIFS

Créé en 1986 par l'Office National de la Chasse pour remplacer l'enquête sur la mortalité anormale du gibier initiée en 1972, le réseau SAGIR est un système de surveillance sanitaire de la faune sauvage nationale. Son premier objectif est la mise en évidence des principales causes de mortalité de la faune afin de proposer des mesures pour les éliminer ou en réduire l'impact. Il débouche sur une meilleure connaissance de la pathologie de la faune sauvage et de son impact sur la dynamique des populations.

L'information véhiculée par SAGIR permet trois niveaux d'action distincts, chacun ayant ses propres objectifs :

Niveau 1 : Action de surveillance générale de l'état sanitaire de la faune sauvage,

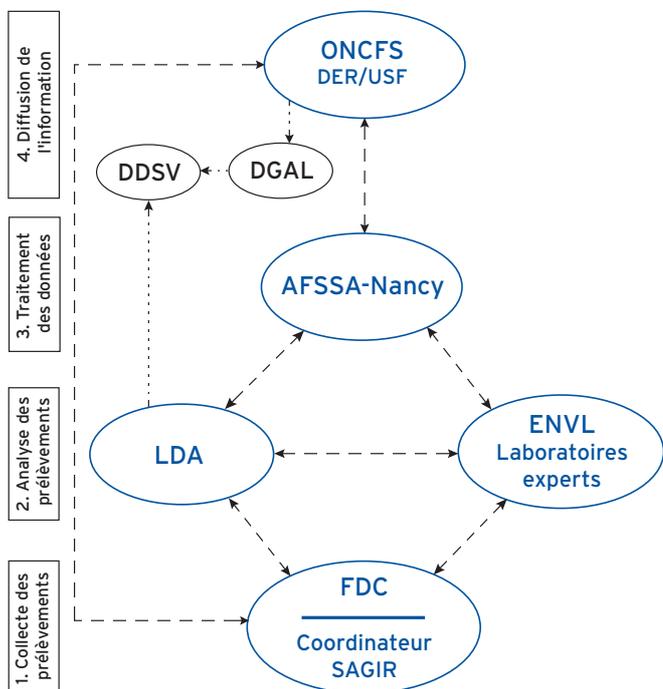
Niveau 2 : Action d'alerte,

Niveau 3 : Action de recherche.

FUNCTIONNEMENT

Le réseau SAGIR est basé sur un partenariat entre l'ONCFS, le laboratoire de l'AFSSA à Nancy, le laboratoire de toxicologie de l'École nationale vétérinaire de Lyon (ENVL), d'autres laboratoires spécialisés, les laboratoires départementaux d'analyses vétérinaires (LDAV), la DGAL, les directions départementales des services vétérinaires (DDSV) et les fédérations départementales de chasseurs (FDC). Ces partenaires interviennent à différents stades de fonctionnement du réseau (figure 1). Dans chaque département, un correspondant SAGIR, nommé par le directeur de l'ONCFS, est chargé de centraliser les prélèvements. Ce correspondant est dans la majorité des cas un membre de la FDC (plusieurs vétérinaires sont à ce titre correspondants SAGIR) ; dans les autres cas, c'est un membre du Service départemental (SD) de l'ONCFS qui est correspondant. Le laboratoire de l'AFSSA à Nancy procède à la saisie informatique des résultats.

Figure 1



En cas de mortalités massives, le correspondant SAGIR prévient directement l'Unité Sanitaire de la Faune (USF) à l'ONCFS. Cette procédure d'urgence se superpose à celle décrite précédemment.

Les coûts du réseau SAGIR incombent principalement aux FDC et à l'ONCFS.

RÉSULTATS

Plus de 3 000 analyses sont réalisées chaque année (figure 2) sur diverses espèces (figure 3). La part des espèces non-gibier augmente chaque année.

En plus de seize ans d'existence, SAGIR a parfaitement fonctionné en tant que réseau d'alerte. Quelques exemples peuvent être cités pour illustrer son efficacité : découverte d'une nouvelle virose du lapin de garenne (la VHD, maladie virale hémorragique) ou mise en évidence de l'impact de certains traitements agricoles sur la faune sauvage (intoxication des lièvres et autres espèces sauvages à la suite

de la lutte contre les campagnols à l'aide d'anticoagulants, intoxication de pigeons par le furathiocarbe, de perdrix par l'imidaclopride) ou mise en évidence d'un phénomène de mortalité anormale des chevreuils.

Figure 2 : Nombre d'analyses effectuées annuellement

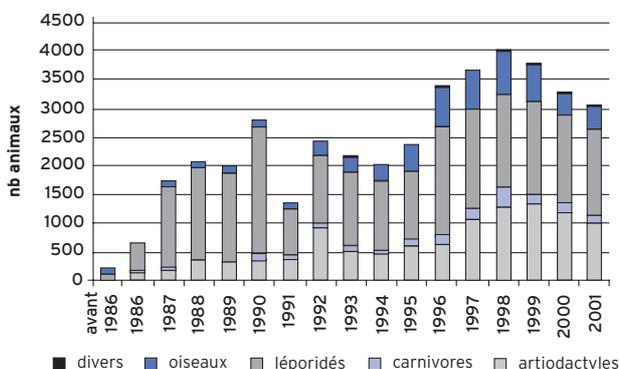
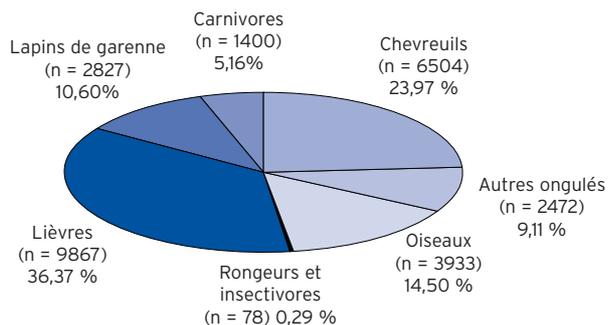


Figure 3 : Distribution des espèces analysées par le réseau SAGIR (données informatisées par l'Afssa-Nancy entre 1986 et 2000 - n = 27131)



En outre, les nombreuses analyses effectuées dans le cadre de ce réseau dans la quasi-totalité des départements français métropolitains, ont permis d'obtenir de nombreuses et précieuses données sur la pathologie de la faune sauvage comme le montrent les exemples suivants : connaissance et analyse des causes de mortalité du lièvre (figures 4 et 5) ou d'autres espèces, principales causes d'intoxication de la faune sauvage (figures 6 et 7), suivi de l'impact de pesticides.

Les trois niveaux d'action autorisés par SAGIR en font toute la valeur. Leur complémentarité est bien illustrée par l'exemple de la VHD. Le niveau 1 a permis la mise en évidence de la maladie en Haute-Saône en 1988, le niveau 2 a fait prendre conscience de l'ampleur nationale du phénomène ce qui a débouché sur le niveau 3 : les recherches sur la vaccination et l'enquête épidémiologique. Les essais sur produits phytosanitaires réalisés au Centre d'écotoxicologie de l'ONCFS, peuvent également être considérés comme des conséquences du fonctionnement du réseau SAGIR.

Figure 4 : Distribution des causes de mort du Lièvre brun *Lepus europaeus* dans l'échantillon collecté par le réseau SAGIR (n = 8267)

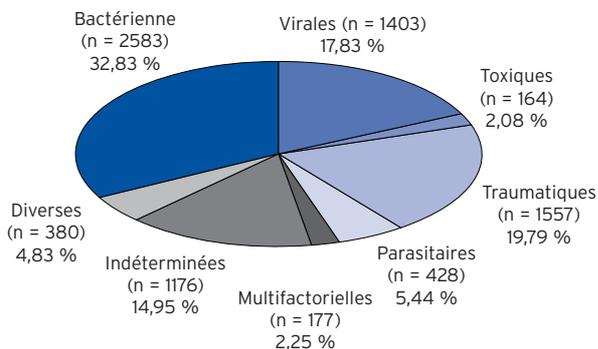


Figure 5 : Répartition géographique des principales causes de mortalité du lièvre

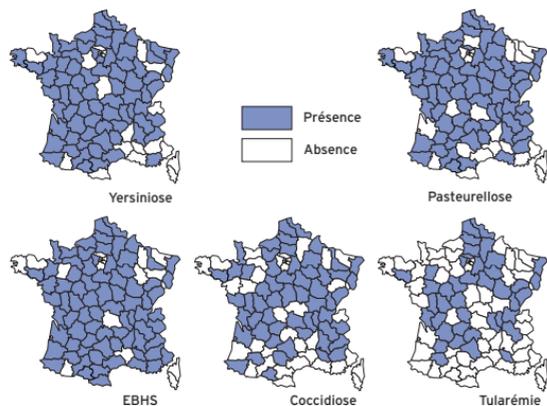


Figure 6 : Répartition des origines des intoxications mortelles (n = 1001)
Source : Réseau SAGIR

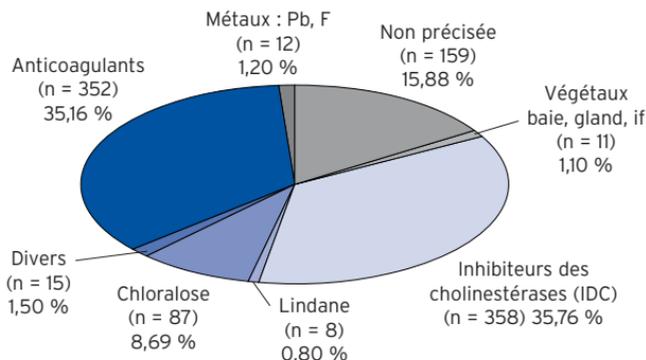
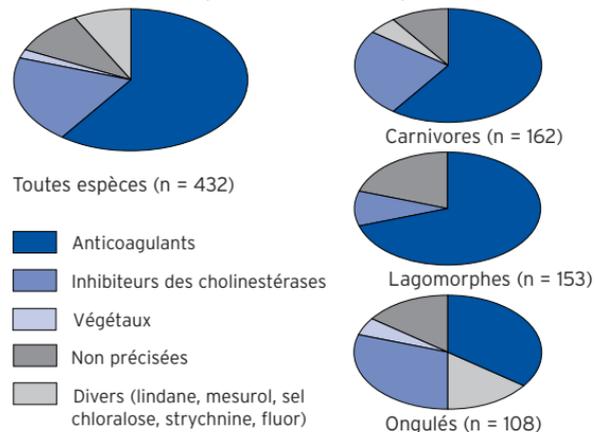


Figure 7 : Répartition des causes d'intoxication chez les mammifères
(Source : réseau SAGIR)



Ces résultats indiquent que l'objectif principal de SAGIR, d'acquies une meilleure connaissance de la pathologie et de l'état sanitaire de la faune sauvage, est atteint.

Contacts :

- Jean-Roch Gaillet, chef de l'Unité Sanitaire de la Faune (USF), direction des études et de la recherche (DER), Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) - Saint Benoît - BP 20, 78612 LE PERRY EN YVELINES cedex - Téléphone : (+) 33.1.30.46.60.24 - Télécopie : (+) 33.1.30.46.60.99 - E.mail : j.r.gaillet@oncfs.gouv.fr - Internet : www.oncfs.gouv.fr
 - Marie Eve Terrier, centralisatrice SAGIR, Agence française de sécurité sanitaire des aliments (Afssa) - Domaine de Pixérécourt - BP 9 - 54 220 MALZEVILLE - Téléphone : (+) 33.3.83.29.89.50 - Télécopie : (+) 33.3.83.29.89.56 - E-mail : me.terrier@afssa.fr